

## COMTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, le 28 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de HAUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Madame AUBIN Nathalie, Maire.

**PRESENTS :** (12) : MM. BILLOT, BOUYSSOU, DULEAU, GODFROY, LANDA, PETIT, PION, RAMBAUD

Mmes AUBIN, FOSSAT, I. PETIT, VIGNAUD,

**Absents** Excusés (3) : Mr DUTHIL (pouvoir JP LANDA), Mmes BOUYOU (pouvoir A. RAMBAUD), ZEKRYTY (pouvoir R. BILLOT)

**SECRETAIRE DE SEANCE** Camille Vignaud est désignée secrétaire de séance.

### **Intervention de Mme Emilie Partaud, paysagiste et chargée de mission en gestion différenciée au CAUE :**

Mme Partaud projette un document rappelant les objectifs et les grands principes de la gestion différenciée des espaces publics. Au fur et à mesure de cette projection, elle commente et donne des précisions aux élus.

Elle indique qu'en collaboration avec Mme Petit et Monsieur Ducloux, agent des services techniques, un diagnostic va être établi et des propositions d'améliorations vont être définies. Ces mesures sont nécessaires pour anticiper les conséquences de l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics en 2017.

A l'issue des rencontres sur le terrain, un dispositif sera présenté aux membres du conseil municipal et soumis à approbation lors d'un prochain conseil.

### **Intervention de M. Erik Loot assistance et médiation en bâtiments et travaux publics :**

Monsieur LOOT se présente aux membres du conseil municipal.

Il indique le travail qu'il a pu effectuer dans le cadre de sa mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour 2015 sur les travaux de voirie. Il a ainsi établi un diagnostic de l'état des routes (Voies communales et ou chemin ruraux) qui servira à la programmation des travaux d'investissement à venir (programmation sur 5 ans). Il a également mis à jour une carte de la voirie de Haux. Il prépare également les documents nécessaires au lancement d'appel d'offres pour les travaux de voiries. Il rappelle qu'il aide la commune dans la rédaction des documents CCAP, CCTP, BU, DCE... mais qu'il reviendra à la commune de lancer la procédure. Il aidera aussi la commune à analyser les offres pour le choix de l'entreprise.

Monsieur LOOT, fort de son expérience au sein du service technique de collectivités territoriales propose un accompagnement à la commune pour encadrer différents travaux comme le ferait le responsable des services techniques. Il argumente sa proposition par le fait qu'une commune comme la nôtre peut avoir des préoccupations nécessitant un regard extérieur et des connaissances plus approfondies en terme de connaissances techniques, rédactions de notes, contacts, relations avec les services extérieurs..... Il ajoute qu'il a également une expérience dans le domaine de l'eau et l'assainissement (chasse aux eaux parasites, sectorisation de l'AEP, gestion des fuites d'eau...).

Il remet aux membres du conseil municipal une plaquette et se dit disponible pour répondre à tout questionnement.

Monsieur Pion interroge Madame La Maire sur la mutualisation des travaux de voirie au sein de la CCC en indiquant comment faire si on s'engage sur 5 ans

Madame La Maire répond que la CCC n'a pas proposée de mutualisation. La commune de Cursan a proposé de faire un groupement de commande de travaux routiers. A ce jour, rien n'est bouclé.

Monsieur Pion demande ce qu'il adviendrait des marchés de voirie si la CCC reprenait la compétence voirie. Monsieur Rambaud et Monsieur Petit répondent qu'en reprenant la compétence voirie, la CCC reprendrait le marché. Ils indiquent également que la mairie de Cursan propose un groupement de commande pour les panneaux routiers.

Monsieur Loot précise que suite à son diagnostic, la commune peut lancer un appel d'offre par an. Une

fois les travaux finis, le contrat se termine. La commune n'est pas engagée pour 5 ans.  
 Il propose un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un volume d'heure prédéterminé pour conseiller et accompagner la commune sans engagement dans le temps.  
 25 volumes de 4 heures pour 6 mois renouvelable une fois sur le budget M14 et un autre contrat avec les mêmes conditions pour le budget M49.

Les conseillers ne voyant aucune objection à cette proposition, madame La Maire indique qu'elle va signer ces 2 contrats qui constituent des dépenses de fonctionnement (non liées à un programme précis, pas de TVA).

**- APPROBATION DES COMPTES RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2015 et 11 JANVIER 2016**

CM du 17 décembre 2015 : Le compte rendu du conseil municipal est adopté à  
 voix pour : 15  
 voix contre : 0  
 abstention : 0

CM du 11 janvier 2016 : Le compte rendu du conseil municipal est adopté à  
 voix pour : 14  
 voix contre : 0  
 abstention : 1 (A Rambaud)

**- DECISIONS DE MME LA MAIRE DEPUIS LE 17 DECEMBRE 2015 :\***

Madame La Maire informe les membres du conseil municipal qu'elle a pris trois arrêtés depuis le conseil municipal du 17 décembre concernant le renouvellement des arrêtés d'agents pour le remplacement de Nuria (en arrêt de travail depuis le 5 décembre jusqu'au 5 février 2016).

**- DELIBERATION ANTICIPATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET 2016 M49 Délibération (2016-01-03)**

Préalablement au vote du budget primitif 2016, afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2016, le Conseil Municipal peut par anticipation, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2015.

Madame La Maire propose de retenir les dépenses suivantes :

Programmes	Entreprise	Montant	Total à prévoir
<b>Programme 220 AEP Achats de Compteurs d'eau compte</b>			<b>1950,00 €</b>
Achats de compteurs et pièces eau	MENESSON	1950,00 €	
<b>Programme 224 ASST - Travaux Réseau ASST - Compte</b>			<b>2666,16 €</b>
Branchement EU Grand Chemin	PEREZ	2666.16 €	
<b>Programme 223 AEP - Travaux Réseau AEP - Compte</b>			<b>1310,40 €</b>
Branchement AEP Grand Chemin	PEREZ	1310.40 €	

Madame La Maire demande au Conseil Municipal, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2016 du budget M 49 dans la limite des crédits repris ci-dessus avant le vote du budget primitif de 2016.

Les membres du conseil municipal décident d'anticiper les dépenses d'investissement ci-dessus désignées avant le vote du budget 2016 et d'inscrire ces montants sur le budget 2016.

voix pour : 15  
 voix contre : 0  
 abstention : 0

**- DELIBERATION POUR LA MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE : Délibération 2016-01-04**

Madame La Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le règlement de la bibliomédia date de 2009.

Madame La Maire informe les membres du conseil de la nécessité de modifier le règlement de la

du contenu. Nous poursuivrons donc cette action l'an prochain.

**- Patrick Petit :**

Travaux de voirie : Monsieur Petit informe les membres du conseil municipal que les travaux de Gréteau ont dû être repris en raison des fortes pluies. Un procès-verbal sera établi à l'issue de ces travaux. Les travaux de points à temps ont dû être également reportés en raison des événements climatiques.

Il précise que la tarification de l'entreprise à la commune est inférieure aux prix proposés pour les achats groupés menés par Cursan.

Monsieur Rambaud précise que lorsque les communes font de l'achat groupé, le gain se fait surtout sur le coût du maître d'ouvrage, pas au niveau des travaux.

Monsieur Petit indique que la commune n'a pas groupé avec Cursan du fait que les travaux de la RD239 aient été repoussés.

Monsieur Landa répond que la collectivité aurait pu le faire pour d'autres travaux de voirie.

Isabelle Petit indique que la commune était à l'époque préoccupée par la réversion de la CPS et ne pouvait pas beaucoup s'engager dans les dépenses d'investissement.

Urbanisme : Monsieur Petit informe les membres du conseil municipal de l'état des dossiers de demandes d'urbanisme depuis le 17 décembre 2015

Dossiers en cours d'instruction :

PC 033 201 16 X0001 réalisation d'un hangar de stockage à Chanteloup

DP 033 201 16 X 0001 Détachement de terrain au Bourg CR21 Chemin de l'Eglise

CU 033 201 16 X 0001 Opérationnel (Vente de terrain) Pour la construction d'une maison de 150 m<sup>2</sup> à Bergueil, demande de renseignements et d'avis sur le droit de préemption urbain :

Dossiers instruits :

DP 033 201 15 X 0033 Modification toiture Acceptée Route de courcouyac

PD 033 201 15 X 0001 Refusé au Giron Démolition d'un muret

DP 033 201 15 X 0022 Accepté au Giron Clôture

DP 033 201 15 X 0023 Accepté au Giron Enduit

DP 033 201 15 X 0028 Refusé Panneaux photovoltaïques au Bourg

PC 033 201 15 X 0011 Refusé pour un garage, piscine avec terrasse aux Faures.

CU 033 201 15 X 0021 informationnel pour une vente de terrain à Courcouyac.

**- Isabelle Petit :** Point sur les sujets traités

**Environnement**

Gestion différenciée

RDV du 06 janvier 2016 : revue cadastrale du foncier communal, cartographie et repérages terrain (Emilie Partaud paysagiste au CAUE, N.Aubin, H.Fossat, M.Duleau et I. Petit)

RDV du 20 janvier 2016 : revue des espaces et état des lieux de la gestion qui en est faite (entretien ? usage de produits phyto ? taille ? élagage ? tonte ? fréquence ? ....)

RDV du 27 janvier 2016 : suite 20/01 (Bernard Ducloux et Isabelle Petit)

Prise de contact avec l'association Habitat Santé Environnement (Dr Ragnar Weissmann) en prévision de l'organisation d'une journée d'information et de sensibilisation sur la commune autour de la gestion différenciée des espaces verts (Semaine Européenne du Développement Durable ?)

« Relations viticulteurs et riverains » : réunion de travail du 15 janvier (Mrs Chombart, Pion, et riverains Mrs Tanguy et Cochen, Mme Isabelle Petit). Objectif : travailler à l'organisation d'une rencontre permettant l'échange entre viticulteurs et riverains

**Culture et Communication**

Commission le 08 janvier 2016 (N.Aubin, L.Bouyou, L.Bonnaudeau, S.Giral, C.Huet ; excusée : A.Cochen)

Passage en revue du chemin de fer du prochain Haux Actus (distribution prévue fin février)

Choix des spectacles Scènes d'été 2016

Théâtre : Ubu Roi VROUT, pièce d'Alfred Jarry le samedi 17 septembre, par la Cie les Lubies (600€)

Musique : Cie Novo Son, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 21h00 (1000€)

Rappel : Tempo Baroque (musique baroque : viole de gambe) dans l'église St Martin le samedi 02

juillet à 20h30- entrée libre / chapeau tournant

Discussion autour d'une possible animation communale et citoyenne le 14 juillet 2016

Repérage de spectacles de Noel possibles à soumettre au CCAS, notamment Cie Son de Toile, pour le dimanche 11 décembre 2016. (Percussions corporelles à priori adaptées à tous les publics)

#### Bibliomédia

Démarrage des ateliers de jeux d'écriture avec la Cie Gardel le 09 janvier

Organisation du p'tit dej Atelier Apiculture du 06 février (réunion du 11 janvier avec Mrs Pion, Tanguy, Mazellier, Mmes Petit et Heuzé) + communication

1ers calages des p'tits dej mai et juin autour de 3 ateliers numériques dédiés à la photo

#### Communication

Lettre d'info numérique envoyée le 26 janvier

Flyer Atelier Apiculture 06/02

Haux Actus 50 en préparation avec le Comité de rédaction. Dossier spécial : PLUI

#### **Autres dossiers**

##### Signalétique

Actions de relance pour obtenir la dernière version du BAT de la SIL

Réception du BAT du RIS : à corriger et compléter

Facturation des lattes pour les privés : les lattes seront facturées TTC, la TVA ne pourra pas être récupérée.

##### Ordures ménagères et Tri sélectif

Visite aux riverains de Gréteau le 13 janvier (M. Duleau/I.Petit) : état des lieux, propositions, discussions

CCAS le 27 janvier : Spectacle de Noel Cie Son de Toile retenu pour le 11 décembre 2016

Budget : 1eres réunions de réflexion

#### **Représentation aux organismes extérieurs**

Points abordés au PETR : comité syndical du 21 janvier 2016

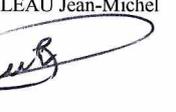
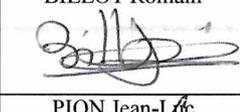
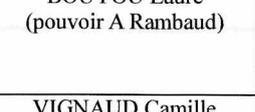
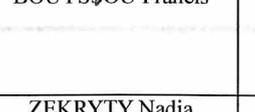
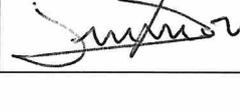
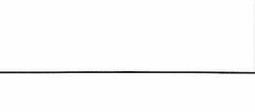
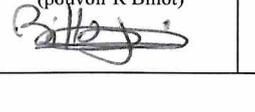
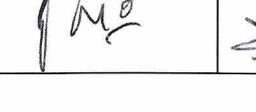
Budget annexe du Service Instructeur (Droit des Sols)

Jardin sur le Toit : projet de création de mobilier urbain sur le principe du stage individuel en chantiers participatifs, sur demande communale, à partir de matériel biosourcé (bois d'acacia ou châtaignier...).

Plan de formation sur la restauration collective

**Monsieur Pion** souhaite faire une remarque sur les difficultés rencontrées avec Internet. Madame La Maire répond que des travaux sont programmés par Gironde numérique pour une amélioration d'ici 2017, sous réserve que les crédits soient votés en CCC.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme La Maire déclare la séance close à 21 heures 45.

DUTHIL Franck (pouvoir JP Landa) 	LANDA Jean-Paul 	GODFROY Roger 	RAMBAUD Alexis 	DULEAU Jean-Michel 
BILLOT Romain 	BOUYOU Laure (pouvoir A Rambaud) 	BOUYSSOU Francis 	PETIT Patrick 	PETIT Isabelle 
PION Jean-Luc 	VIGNAUD Camille 	ZEKRYTY Nadia (pouvoir R Billot) 	FOSSAT Huguette 	AUBIN Nathalie 